acto

45 HEURES DE PROTECTION

X2

acto

MOUSTIQUES MOUSTIQUES TIGRES

Les spirales anti-moustiques constituent un moyen préventif efficace contre tous les moustiques pendant la journée et les soirées d'été sur le balcon, la terrasse ou dans le jardin. Une spirale offre 4,5 heures de protection. Ne contient pas d'agent de combustion chimique.

MODE D'EMPLOI

1. Séparer les spirales assemblées par 2.
2. Plier vers le haut la languette du support métallique.
3. Introduire la spirale sur le support. L'ensemble support + spirale doit être positionné sur une soucoupe afin d'éviter que les cendres chaudes et le support métallique ne brûlent l'endroit où est posé le dispositif. Allumer la spirale. Après quelques instants la flamme s'éteint, la spirale va se consumer pendant 4,5 heures en dégageant une légère fumée odorante qui élimine les moustiques. La spirale agit en quelques minutes après son allumage. Elle protège des piqûres de moustiques dans un rayon de 1,5 mètre, soit une surface allant jusqu'à 7,5 m². Pour mettre fin à l'utilisation, casser la spirale quelques centimètres après la partie incandescente et éteindre cette dernière avec de l'eau. Après avoir touché les spirales, se laver les mains abondamment à l'eau et au savon. Stocker dans un endroit frais et sec.

PRÉCAUTIONS D'EMPLOI

H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
P101 En cas de consultation d'un médecin, garder à disposition le récipient ou l'étiquette. P102 Tenir hors de portée des enfants. P273 Éviter le rejet dans l'environnement. P312 Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise. P501 Éliminer les spirales, les supports et le sachet dans une déchetterie. Ne pas jeter dans la poubelle ménagère. La poussière peut avoir un effet irritant sur la peau, les yeux et les voies respiratoires.
UFI : WC31-A0MN-400K-ETMP

LE TRI + FACILE ÉTUI BAC DE TRI

N° de lot et date de péremption :
Voir indications sur l'emballage.

Type de préparation :
spirale fumigène insecticide (TP18)
Composition en % (m/m) :
prallethrine (CAS n°23031-36-9) : 0,04%

SOJAM
2, Mail des Cerclades - CS 20808 Cergy
95015 CERGY-PONTOISE CEDEX
Tél. 01 34 02 46 60

SPI 1

MASSE NETTE : 65 g

3 361670 340085